

CHSCT-M du 12 juillet 2016

Déclaration liminaire

Ce CHSCT-M se tient après la réunion du Comité Technique Ministériel du 4 juillet dernier. Le Secrétaire Général qui présidait ce CTM a annoncé qu'« *une baisse significative des suppressions d'emplois sera inscrite dans le Projet de Loi de Finances 2017* ».

Le verdict est tombé quatre jours après : 1512 suppressions dont les Fédérations auront été informées uniquement par voie de presse !

Ces suppressions viennent se rajouter au plus de 30 000 subies sans interruption depuis 2002 et représentent rien de moins que 60% de l'ensemble des suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'Etat !

Le gouvernement justifie une décélération de la tendance de ces dernières années, du fait principalement de la mise en œuvre du prélèvement à la source et des mesures de lutte contre le terrorisme.

Au vue de la situation actuelle dans les services et de ces contraintes nouvelles, le seul objectif viable serait au minimum un moratoire sur les emplois.

Pour **FO Finances**, cette mesure n'est ni plus ni moins que la poursuite d'une politique budgétaire d'austérité dont les conséquences sont désastreuses pour les agents. Les restructurations, les diminutions d'effectifs au sein des Ministères Economiques et Financiers créent une situation de plus en plus anxiogène pour les agents, elles mettent en péril le contenu et l'exercice plein et entier des missions qu'ils exercent et accroissent la détérioration de leurs conditions de travail.

Malheureusement, les rapports annuels d'activités à l'ordre du jour de ce CHSCT-M l'attestent encore et toujours !

Le **nombre de cas de souffrance au travail** mis en évidence dans le rapport annuel des Médecins de Prévention est toujours aussi élevé : 3102 en 2015 sans compter leur sous-évaluation régulièrement dénoncée.

Vouloir combattre les Risques Psycho Sociaux et refuser de considérer que les suppressions d'emplois en sont la principale cause n'est, pour **FO Finances**, pas crédible !

Faute de crédits suffisants, ce que l'on ne voudrait plus voir perdure : l'hygiène des locaux, le chauffage, l'entretien des équipements, des bâtiments, des ascenseurs sont trop souvent négligés et sont encore des points noirs que les Inspecteurs Santé Sécurité au Travail pointent du doigt chaque année dans leurs rapports d'activité !

Dans ce contexte très difficile pour l'ensemble des agents où les restructurations se succèdent, une priorité pour **FO Finances** : **le renforcement du réseau** des acteurs de prévention. Si **FO Finances** salue l'accueil en 2015 de trois Inspecteurs Santé Sécurité au Travail qui permet de faire face au fort taux de renouvellement (20% en 2 ans), nous ne pouvons que constater et regretter la lente dégradation du réseau des Médecins de prévention. A cet égard, si les mesures annoncées au CTM du 6 avril et confirmées par le Secrétaire Général le 24 juin dernier vont dans le bon sens, les conditions d'exercice des Médecins de Prévention restent encore à améliorer. Comment peut-on imaginer que dans notre Ministère une seule secrétaire médicale soit suffisante pour un réseau de 119 Médecins de Prévention !

Face aux conséquences désastreuses des diminutions d'emplois et de moyens, **FO Finances** mettra tout en œuvre pour la préservation et l'amélioration des droits des agents dans le cadre d'une politique ministérielle et d'un réseau ministériel lui-même consolidé et renforcé.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ

HYGIÈNE & SÉCURITÉ

<http://www.financesfo.fr/>



SUR Rubrique HYGIÈNE & SÉCURITÉ: